

Les groupements d'employeurs dans le secteur non marchand



PUBLICATION

Nouvelle édition 2015
pour les 30 ans de la loi GE

Actualisation du guide d'accompagnement à la création et au développement des groupements d'employeurs non marchands. Lancé en 2011, ce guide est aujourd'hui mis à jour pour appuyer ces dynamiques de mutualisation qui constituent une réponse pertinente aux enjeux auxquels le secteur non-marchand doit faire face (diversification des financements, qualité de l'emploi...).

SPORT, ANIMATION, ÉDUCATION POPULAIRE : Le groupement d'employeurs (GE) non marchand mutualise des emplois pour les associations et les collectivités territoriales.

2016 :
sports.gouv.fr/gesportanim



Accompagner les groupements d'employeurs non-marchands

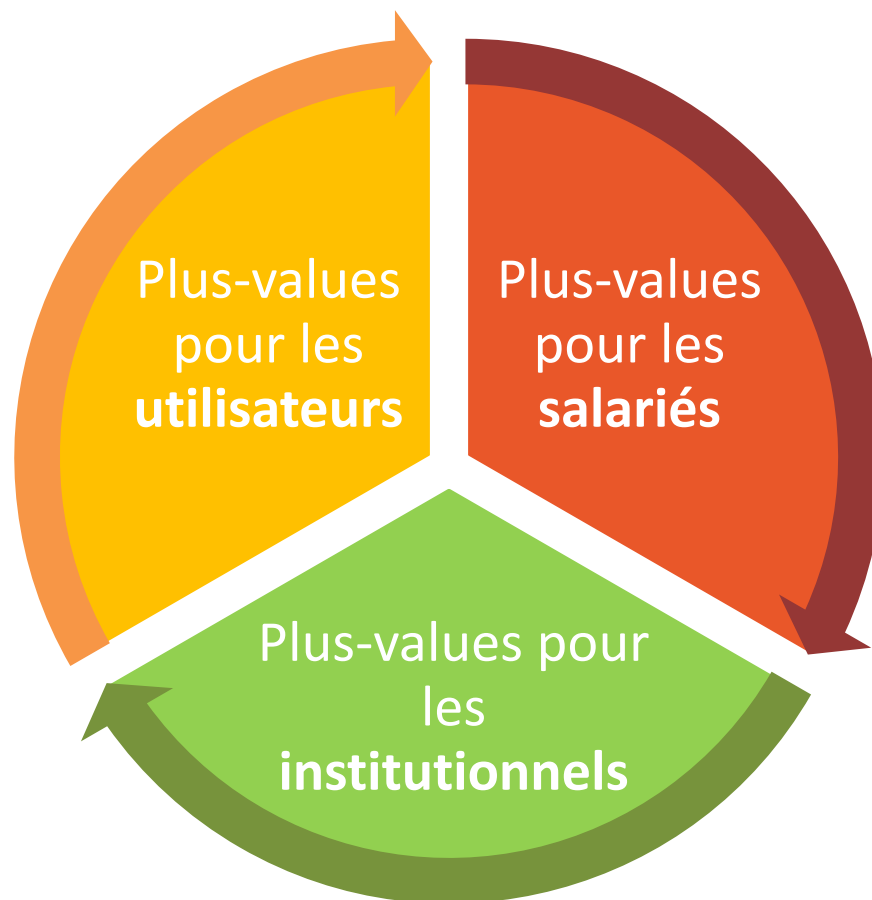
Publication à destination des accompagnateurs de porteurs de projets, réalisée par Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports en partenariat avec l'Avise. Elle propose des outils pratiques et méthodologiques pour appréhender de façon précise toutes les dimensions des processus de création et de développement des GE.

Sommaire

1. Ce qu'il faut savoir sur le GE
2. Accompagner la création d'un GE
3. Suivre et conseiller le fonctionnement et le développement d'un GE
4. Boîte à outils pour la création d'un GE



Pourquoi mutualiser les emplois ?



Les plus values pour les associations



Les plus values pour les salariés



Les plus values pour les acteurs institutionnels

